

1 février 1962.-

184 / T.P.2/02/DW.-

C.P.I. à Monsieur le Haut Représentant de la
Belgique au Ruanda à Kigali.-
à Monsieur le Ministre de l'Intérieur
à Kigali.-

KIBUNGO



4994

A Monsieur le Ministre des
Affaires Techniques

à KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Il y a un an Monsieur l'Ingénieur - Directeur du Service des Travaux Publics du Ruanda-Urundi nous subdéléguait la somme de 150.000 francs destinée pour la construction d'une petite maison en régie (imp.: 92.09015.05.01 923).

Suite aux difficultés politiques, le manque de personnel, le manque de temps, nous n'avons pas pu construire cette maison. Aucune dépense n'a été engagée sur ce crédit.

Je vous demande s'il ne serait éventuellement pas possible d'utiliser la moitié de cette somme pour acheter le groupe électrique de Monsieur De San. Monsieur De San vend pour environ 75.000 francs un excellent groupe d'une puissance de 12 Kw fonctionnant en mazout. Ce groupe est assez nouveau et une expertise prouvera bien qu'il vaut beaucoup plus que ça.

Ce groupe pourrait éclairer le poste, le camp militaire, centre commercial et le complexe médical. Même si ce groupe ne tournerait que pour l'hôpital, il serait vite amorti vu que les deux moteurs qui tournent à l'hôpital fonctionnent à essence et consomment beaucoup.

Si vous jugez inopportun de le mettre à Kibungu, je vous conseillerais pourtant de l'acheter, vu qu'il est extrêmement bon marché et pratiquement en état neuf.

A toutes fins utiles, je vous signale que Monsieur De San quittera le Ruanda sans esprit de retour dans trois semaines environ.-

Pour le Préfet,
Le Coordonateur-Animateur,
G. De Weerd.-